

Vaccination contre la COVID-19 : Un défi logistique et scientifique

La stratégie nationale de vaccination a pour objectifs principaux de faire baisser la mortalité et les formes graves, de protéger les Français et le système de santé et de garantir la sécurité sanitaire de toutes les personnes vaccinées. Cette stratégie en plusieurs étapes s'appuie notamment sur les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS). Aujourd'hui, pour rendre possible cette stratégie au plus près des Français, un processus logistique inédit a été mis en place par Santé publique France en lien avec le ministère de la santé et avec l'appui des acteurs territoriaux pour couvrir l'ensemble des étapes allant de l'achat à la distribution des vaccins. Les premières vaccinations ont eu lieu ce dimanche 27 décembre et l'évolution de la campagne de vaccination sera observée de très près avec la mise en place d'indicateurs de suivi de la couverture, de l'efficacité et de l'adhésion vaccinale.

Phase 1 de la stratégie de vaccination : plus d'1 million de personnes concernées

Le coup d'envoi de la première phase de vaccination ce dimanche 27 décembre a concerné (conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé (HAS))¹, des établissements accueillant des personnes âgées. Elle montera en charge tout au long du mois de janvier.

Dans cette perspective, Santé publique France a passé des commandes de plusieurs millions de doses de vaccins. Pour la conservation très spécifique des premiers vaccins (-80°C), **plus d'une centaine de congélateurs ont été commandés et sont livrés aux dépositaires de Santé publique France et aux établissements de santé pivots.**

Pour 75% des établissements accueillant des personnes âgées, la livraison des vaccins dans leurs pharmacies référentes repose sur les dépositaires prestataires de Santé publique France et leurs transporteurs, sous la responsabilité de Santé publique France. Pour 25% des établissements (EHPAD et USLD), les livraisons seront assurées par 100 établissements de santé dits « pivots », qui ont l'habitude d'approvisionner ces EHPAD et USLD.

Préalablement à l'arrivée du vaccin, **des dispositifs médicaux stériles nécessaires à la reconstitution et à l'administration des vaccins ont été commandés** et sont livrés aux pharmacies concernées. Les officines et les établissements hospitaliers se chargeront de distribuer les doses et le matériel directement aux EHPAD et aux USLD.

La planification des livraisons est établie à partir de l'estimation du nombre de personnes à vacciner par département, information recueillie par les Agences régionale de santé et transmise à Santé publique France. Des livraisons espacées chacune de 21 jours sont prévues pour chaque établissement afin de couvrir la posologie de deux doses par vaccination.

Lors de cette première phase de la stratégie vaccinale et grâce à ce dispositif, la vaccination pourra être proposée à plus d'un million de personnes, réparties dans près de 10 000 établissements (EHPAD et USLD).

« Le vaccin Pfizer/ BioNTech a des caractéristiques très particulières, notamment une conservation jusqu'à 6 mois à - 80°C, une stabilité de 5 jours à 5°C incluant une durée de 12 heures dans les transports et une stabilité de 6h après dilution.

¹ https://www.has-sante.fr/jcms/p_3225633/fr/vaccination-contre-la-covid-19-la-has-precise-ses-recommandations-sur-la-priorisation-des-publics-cibles

*La réception et le déstockage à -80C des doses doivent être effectuées avec des gants de protection.
La vaccination requiert l'injection de 2 doses par personne espacées de 21 jours.
Ces paramètres constituent un défi logistique majeur pour acheminer les doses au plus près des personnes qui ont choisi d'être vaccinées. Ce circuit logistique inédit, co-construit avec de nombreux acteurs, s'appuie sur des relais territoriaux solides avec des équipes formées »*

Dr Christine Debeuret, Pharmacien Responsable de l'établissement
pharmaceutique.

La construction d'indicateurs de suivi de la campagne de vaccination

Afin de suivre l'évolution de la campagne de vaccination, l'Agence fait évoluer les dispositifs de surveillance. Les équipes de Santé publique France préparent actuellement la production des indicateurs de suivi de la couverture vaccinale afin d'identifier le pourcentage des personnes ciblées ayant été vaccinées. Ces nouveaux indicateurs permettront un suivi très fin et ces indicateurs seront rendus publics de façon très régulière.

La surveillance mise en place sera également en mesure d'évaluer l'efficacité **vaccinale au plus proche du temps réel**, en donnant par exemple la proportion des personnes ayant été contaminées après avoir été vaccinées.

Parallèlement, l'adhésion vaccinale fait également l'objet d'un suivi tant il est déterminant pour l'efficacité du programme de vaccination. Intentions vaccinales, déterminants, adhésion des professionnels de santé sont étudiés, et régulièrement mesurés. Ces résultats sont partagés sous la forme de publications régulières.

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Retrouvez-nous sur

